

Note n° 26 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

15 février 2017



144 Bd de la Villeite 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - unis@solidaires.org - www.solidaires.org

Note n° 26 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 14 février 2017

Info des départements

Solidaires Bouches du Rhône (13) : L'inter-organisation des retraité-e-s s'est félicitée du colloque national du 13 janvier résultant du travail syndical réalisé ces dernières années. Elle organise un colloque sur le département ou la région en avril, dans le prolongement des actions, à poursuivre, contre la politique qui rompt le lien entre travail et retraite... tout cela pour exhorter les patrons des cotisations sociales. La situation locale des retraité-e-s sera mise en avant : revenus, accès aux soins, « escroquerie » de la loi ASV et de sa mise en œuvre... en s'appuyant sur une enquête du ministère région par région, département par département.

Un communiqué CGT, FO, Solidaires soutient l'action des hospitaliers du 7 mars. La mobilisation du 30 mars se prépare, une conférence de presse est prévue.

Solidaires Nord/Pas-de-Calais (59/62) : après un premier courrier de refus avec une réserve en cas de vacance, l'UIR Solidaires 59/62 est intégrée dans le premier collège du CDCA. Une petite victoire !

Recevoir la note hebdomadaire InfoSolidaires

Lors de la mise en place des lignes internet UNIRS, nous avons interrogé afin de savoir qui voulait, ou pas, recevoir une fois par semaine, l'InfoSolidaires reprenant l'essentiel des informations de Solidaires. Cela a permis de mettre en place un abonnement pour les personnes qui le souhaitent.

Maintenant, chaque personne autogère son abonnement : il suffit d'aller sur le site <https://solidaires.org/> et de mettre son adresse internet en bas à droite « M'INSCRIRE À LA NEWSLETTER ».

Les pensions prennent du retard

En 2014, les pensions n'ont pas augmenté, et le pouvoir d'achat a baissé avec les mesures fiscales spécifiques aux personnes retraitées. Dans le même temps, le salaire brut moyen a progressé de 1,5 % en passant à 2 957 euros, et le salaire net de 1 % en atteignant 2 225 euros, soit une augmentation de 0,5 % du pouvoir d'achat (ajustation déduite). L'écart de salaire net entre les femmes et les hommes baisse régulièrement depuis 2008, mais s'élève néanmoins à 18,6 %.

Réversion

Un décret permet à un régime de base de verser également la réversion d'un autre régime de base, lorsqu'il versait également la pension de cet autre régime au conjoint décédé.

Vieillir chez soi

Une étude de l'INED, l'Institut National d'Etudes Démographiques, montre que les personnes de plus de 85 ans, vivent de plus en plus chez elles, seules ou en couple, au lieu de cohabiter avec d'autres membres de la famille : 31 % chez la famille en 1982, 11 % en 2011. L'étude montre l'évolution par département.

Harmoniser les systèmes de retraite...

Cette vieille idée revient périodiquement, pour réduire les droits et les acquis. Après la Cour des Comptes assez prudente (cf note UNIRS n°21), l'OCDE demande aux quatre pays ayant des régimes spéciaux de retraites différents pour les fonctionnaires (Allemagne, Belgique, Corée du Sud et France), d'harmoniser les systèmes pour « réaliser des économies d'échelle », dans la collecte des cotisations, la tenue des dossiers et le paiement des pensions. Cette « harmonisation » doit prendre la forme d'un alignement sur le secteur privé.

Elle affirme, à tort, que le taux de remplacement des fonctionnaires est supérieur de 20 points à celui du privé, pour une carrière complète. A tort, car une étude du COR, Conseil d'Orientation de Retraites, coécrit plutôt l'inverse, les retraites des fonctionnaires seraient plus importantes en appliquant les calculs de la pension du privé, qui ne part pas du meilleur salaire, mais intègre les primes.

SOMMAIRE

- Information des départements
- Les pensions prennent du retard
- Réversion
- Vieillir chez soi
- Harmoniser les systèmes de retraite...
- Les droits familiaux des retraité-e-s
- « Simplification » des minima sociaux au 1er janvier 2017
- Retraites : les réformes ont des effets plus forts que prévu

Note n° 26 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 14 février 2017

Info des départements

Solidaires Bouches du Rhône (13) : l'inter-organisation des retraité-e-s s'est félicitée du colloque national du 13 janvier résultant du travail syndical réalisé ces dernières années. Elle organise un colloque sur le département ou la région en avril, dans le prolongement des actions, à poursuivre, contre la politique qui renie notre système de retraite, qui rompt le lien entre travail et retraite... tout cela pour exonérer les patrons des cotisations sociales.

La situation locale des retraité-e-s sera mise en avant : revenus, accès aux soins, « escroquerie » de la loi ASV et de sa mise en œuvre... en s'appuyant sur une enquête du ministère région par région, département par département.

Un communiqué CGT, FO, Solidaires soutient l'action des hospitaliers du 7 mars.

La mobilisation du 30 mars se prépare, une conférence de presse est prévue.

Solidaires Nord/Pas-de-Calais (59/62) : après un premier courrier de refus avec une réserve en cas de vacance, l'UIR Solidaires 59/62 est intégrée dans le premier collège du CDCA. Une petite victoire !

Recevoir la note hebdomadaire InfoSolidaires

Lors de la mise en place des listes internet UNIRS, nous avons interrogé afin de savoir qui voulait, ou pas, recevoir une fois par semaine, l'InfoSolidaires reprenant l'essentiel des informations de Solidaires. Cela a permis de mettre en place un abonnement pour les personnes qui le souhaitent.

Maintenant, chaque personne autogère son abonnement : il suffit d'aller sur le site <https://solidaires.org/> et de mettre son adresse internet en bas à droite « M'INSCRIRE À LA NEWSLETTER ».

Les pensions prennent du retard

En 2014, les pensions n'ont pas augmenté, et le pouvoir d'achat a baissé avec les mesures fiscales spécifiques aux personnes retraitées. Dans le même temps, le salaire brut moyen a progressé de 1,5 % en passant à 2 957 euros, et le salaire net de 1 % en atteignant 2 225 euros, soit une augmentation de 0,5 % du pouvoir d'achat (inflation déduite). L'écart de salaire net entre les femmes et les hommes baisse régulièrement depuis 2008, mais s'élève néanmoins à 18,6 %.

Réversion

Un décret permet à un régime de base de verser également la réversion d'un autre régime de base, lorsqu'il versait également la pension de cet autre régime au conjoint décédé.

Vieillir chez soi

Une étude de l'INED, l'Institut National d'Etudes Démographiques, montre que les personnes de plus de 85 ans, vivent de plus en plus chez elles, seules ou en couple, au lieu de cohabiter avec d'autres membres de la famille : 31 % chez la famille en 1982, 11 % en 2011. L'étude montre l'évolution par département.

Harmoniser les systèmes de retraite...

Cette vieille idée revient périodiquement, pour réduire les droits et les acquis. Après la Cour des Comptes assez prudente (cf note UNIRS n°21), l'OCDE demande aux quatre pays ayant des régimes spéciaux de retraites différents pour les fonctionnaires (Allemagne, Belgique, Corée du Sud et France), d'harmoniser les systèmes pour « réaliser des économies d'échelle », dans la collecte des cotisations, la tenue des dossiers et le paiement des pensions. Cette « harmonisation » doit prendre la forme d'un alignement sur le secteur privé.

Elle affirme, à tort, que le taux de remplacement des fonctionnaires est supérieur de 20 points à celui du privé, pour une carrière complète. A tort, car une étude du COR, Conseil d'Orientation de Retraites, conclut plutôt l'inverse, les retraites des fonctionnaires seraient plus importantes en appliquant les calculs de la pension du privé, qui ne part pas du meilleur salaire, mais intègre les primes.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-26-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>